



Paris le 16 mars 2011

BAC PRO FORET : des avancées ?

Suite au courrier adressé au ministre par 15 organisations syndicales du secteur de l'agriculture et de la forêt, nous avons été reçu le mercredi 16 mars par son conseiller sur la question du Bac Pro « Forêt ».

Lors de cet entretien, le ministère a reconnu la spécificité de la filière forestière en matière de risques professionnels. Pour autant, il se refuse à faire une exception et souhaite que le Bac Pro forêt reste dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle.

Après que nous ayons rappelé à nouveau les données de la MSA sur les taux d'accidents du travail dans le secteur forestier et la responsabilité du ministère sur cette question, nous avons obtenu l'engagement du ministre qu'il soit ajouté une semaine supplémentaire de chantiers forestiers (stage collectif).

Cette semaine, comme les stages collectifs du précédent Bac Pro, sera prise sur la période en entreprise. Selon l'analyse du ministère, cette proposition rétablit un volume horaire total de 130 heures de chantiers forestiers, réparti comme suit pour les élèves :

- 42 heures de Travaux Pratiques Renforcés avec un encadrement de deux enseignants pour 16 élèves,
- 56 h de chantiers forestiers dans le cadre de la pluridisciplinarité,
- 28 h de stage collectif.

Les organisations syndicales ont une nouvelle fois fait apparaître la complexité de la lecture de la grille horaire et la difficulté de son interprétation qui conduisent à de multiples divergences entre la DGER, les SRFD, les établissements et les équipes pédagogiques.

Constat est fait, certes, qu'une partie de nos revendications a été prise en compte mais des interrogations persistent. Il reste particulièrement à préciser dans le référentiel les horaires enseignants et l'encadrement des 56 heures de chantiers forestiers dans le cadre de la pluridisciplinarité et des 28 heures de stage collectif ajoutées aujourd'hui par le ministre.

Le projet de référentiel du Bac Pro « Forêt », enrichi par la proposition du ministre, sera soumis aux représentants du personnel lors du CTPC du mardi 22 mars 2011. Nous invitons les collègues réunis cette semaine à l'ENFA et les équipes pédagogiques à étudier ces propositions et faire part de leurs remarques à leurs représentants avant cette date.